

AFFAIRE N° 2

BUDGET SUPPLEMENTAIRE DES CANTINES SCOLAIRES

EXERCICE 1983

LE SECRETAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen le projet de budget supplémentaire pour l'année 1983.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle s'élève en recettes et en dépenses à ..... 2 738 417,02

R E C E T T E S

Subvention du FASO - B.P. 1983 .....	- 207 692,28
Subvention de la Commune .....	2 500 000,00
Portions payantes .....	1 500 000,00
Excédent des exercices antérieurs figurant au Compte Administratif de l'exercice 1982 .....	1 946 109,30

TOTAL

2 738 417,02

Les Prévisions de DEPENSES sont :

- Alimentation .....	1 491 417,02
- Combustibles .....	230 000,00
- Produits d'entretien .....	206 000,00
- Fournitures diverses .....	35 000,00
- Rémunération du personnel temporaire (Cantinières) .....	170 000,00
- Charges Sociales .....	380 000,00
- Subvention au C.A.S.P.E.C. ....	156 000,00
- Réparation, entretien .....	20 000,00
- Insertions, fourniture de carnets de bons .....	50 000,00

TOTAL

2 738 417,02

SECTION D'INVESTISSEMENT

Elle s'élève en recettes et en dépenses à ..... 390 351,91

R E C E T T E S

Subvention FASO pour équipement des Cantines .....	204 651,75
Excédent reporté .....	165 700,16

D E P E N S E S

Crédit reporté .....	165 700,16
Acquisition de matériel de cantines .....	204 651,75

390 351,91

Mesdames, Messieurs, je mets la question aux voix.

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

Articles	D E P E N S E S	Pour mémoire Budget primitif	Propositions
601	Alimentation	15 694 426,58	1 491 417,02
602	Habillage	50 000,00	
603	Combustibles	500 000,00	230 000,00
605	Produits d'entretien	160 000,00	206 000,00
609	Fournitures diverses	40 000,00	35 000,00
611	Rémunération du personnel temporaire ( Cantinières )	13 015 000,00	170 000,00
615	Rémunérations diverses ( Surveillantes )	3 716 000,00	
619	Charges sociales	4 985 000,00	380 000,00
619-9	Cotisations au C.F.P.F.	100 000,00	
627	Subvention au C.A.S.P.E.C.	158 000,00	158 000,00
627	Impôts et taxes		
631	Réparation, entretien	40 000,00	20 000,00
633	Petit matériel	100 000,00	
642	Insertions, fourniture de cartes de bons	45 000,00	50 000,00
674	Titres admis en non valeur et annulés	200 000,00	
674	Charges exceptionnelles	12 000,00	
	T O T A L	35 913 426,58	2 738 417,02
	R E C E T T E S		
700	Vente de produits (eaux grasses)	54 000,00	
701	Portions payantes	4 100 000,00	- 1 000 000,00
704 BIS	Reversements CES Montagne-F.P.P. et divers	400 000,00	
7360	Subvention communale	11 015 000,00	2 500 000,00
7371	Participation du FASO ( personnel )	5 688 648,78	- 207 692,28
7372	Participation du FASO ( fonctionnement )	13 155 777,80	
799	Recettes exceptionnelles ( Trois Bassins - Garderies )	1 500 000,00	
820	Résultat ordinaire reporté		1 946 109,30
		35 913 426,58	2 738 417,02

## SECTION D' INVESTISSEMENT

000065

Articles	DEPENSES	Crédit reporté	Propositions nouvelles	TOTAL
214	Acquisition de matériel de cantines	185 700,16	204 651,75	390 351,91
	TOTAL	185 700,16	204 651,75	390 351,91
Articles	RECETTES	Crédit reporté	Propositions nouvelles	TOTAL
060	Excédent reporté	185 700,16		
10593	Subvention FASO pour équipement des Cantines		204 651,75	
	TOTAL	185 700,16	204 651,75	390 351,91

M. HOARAU - lit l'avis des Commissions :

- Affaires Générales : Favorable

- Finances : la Commission rappelle qu'au B.P 1983, les Cantines avaient demandé 13 000 000 F de subvention et il ne leur avait été accordé que 11 015 000 F.

D'autre part, il avait été prévu 4 100 000 F de recettes pour les portions payantes. Il s'avère que cette prévision était trop optimiste et qu'il faut la réduire d'au moins 1 500 000 F.

Le Service des Cantines avait demandé au B.S 3 000 000 F pour finir l'année ; les recettes du B.S n'ont pas permis de lui accorder l'intégralité de ce montant.

Il conviendra donc de continuer à gérer ce service avec rigueur.

Il serait également souhaitable que soit appliquée la décision du Conseil Municipal du 2 Décembre 1982 en ce qui concerne le paiement des repas :

- 10,00 F pour les enfants de fonctionnaires et assimilés (déjà appliqué) ;

- 4,00 F pour les autres, avec deux butoirs :

. Ne paieront pas les familles qui ne sont pas imposables

. Gratuité à partir du quatrième enfant, même s'ils se trouvent dans différentes écoles

(primaires et maternelles) de la Ville.

LE MAIRE - Je mets aux voix le rapport ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

\*

\*

\*

Reçu à la Préfecture  
le 07/10/1983

LE MAIRE - Je voudrais vous présenter les V.A.T qui sont arrivés depuis Septembre.

- DAMBREVILLE Dominique  
Juriste  
Affecté au Secrétariat Général
  
- FERAL Guillaume  
Gestionnaire  
Affecté aux Affaires Economiques
  
- SELVA Alain  
Electrotechnicien  
Affecté aux V.R.D - Electricité
  
- FERRAND Benoît  
Juriste  
Affecté au Service Information
  
- MOTARA Mohamed  
Economiste  
Affecté aux Affaires Economiques
  
- BOURGOIN Christian  
Ingénieur INSA  
Affecté aux V.R.D
  
- GALBOIS Patrice  
Ingénieur Arts & Métiers  
Affecté aux Régies
  
- LEVADOU Luc  
Adjoint Technique  
Affecté au Service Circulation
  
- ROUSSEAU William  
Ingénieur  
Affecté au Service Régies

\*

\*

\*